

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00

TROISIEME RAPPORT TRIMESTRIEL
1 Avril 2013 – 30 Juin 2013

Submitted to:

USAID/Senegal

By:

The University of Rhode Island (URI)
In Partnership With:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wildlife Fund - WAMPO
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta
Diop de Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER
University of Rhode Island

TABLE DES MATIERES

I. RESUME EXECUTIF	3
2. INTRODUCTION	6
3. REALISATIONS DEUXIEME TRIMESTRE	8
3.1. <i>DIALOGUE/REFORMES POLITIQUES</i>	8
3.2. <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES</i>	9
3.3. <i>RESSOURCES NATURELLES/PLANS DE GESTION/CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES</i> <i>MARINS</i>	12
3.3.1. <i>Mise en place d'une base scientifique</i>	12
3.3.2. <i>Elaboration du plan de gestion de la sardinelle.</i>	13
3.3.3. <i>Appui aux Aires Marines protégées (AMP)</i>	14
3.4. <i>THEMES TRANSVERSAUX</i>	14
3.4.1. <i>Adaptation aux changements climatiques</i>	14
3.4.3. <i>Gouvernance/Décentralisation</i>	26
3.4.4. <i>Communication</i>	28
3.4.5. <i>Science/Technologies</i>	30
4. GESTION DU PROJET	31
4.1. <i>STRATEGIES/MECANISMES/PARTENARIAT</i>	31
4.2. <i>LEÇONS APPRISES</i>	31
5. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE	32
6. ANNEXES	34

I. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires maritimes à travers ses directions techniques particulièrement la Direction des Pêches maritimes (DPM), à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques. Ainsi, la finalité du projet USAID/COMFISH est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel, mais aussi et surtout en transformant cette entité juridique en une Unité de Gestion Durable. Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations côtières aux effets du changement climatique par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Concernant la réforme/dialogue politique, ce trimestre a été marqué par plusieurs événements relatifs à :

- l'appui à la mise en place d'un comité technique national chargé de piloter le processus sur la gestion de la capacité de pêche et la pêche INN,
- la relance de la concertation sur la capacité de pêche et la pêche INN,
- les concertations avec les autorités sur l'importance des débarquements issus de la sous-région,
- la relance de la réflexion pour une meilleure représentativité des femmes dans les organes de gouvernance des pêcheries,
- le démarrage du processus de mise en place du comité de pilotage pour la concertation sur la prise en charge de la problématique des changements climatiques dans le secteur de la pêche et la participation à l'élaboration du plan de gestion national sur les petits pélagiques et la poursuite des concertations au niveau de la DPM sur la mise en place d'un modèle repliable de plan de gestion participatif sur les pêcheries de sardinelles.

En termes de «*Renforcement des Capacités institutionnelles et des acteurs pour une bonne gouvernance des pêche*», le projet a eu à organiser 10 ateliers qui ont permis de former 415 individus dont 296 hommes et 119 femmes. Ce qui donne un cumul à nos jours de 1127 individus formés pour une cible annuelle de 2090 et un taux de réalisation de 54%. Durant ces ateliers, les capacités de 5 organisations de la recherche, de formation et de directions gouvernementales ont été renforcées, en plus des 19 organisations locales (CLPA, CLP, GIE) bénéficiaires des activités du projet. Ce qui fait un cumul de 34 organisations à bénéficier des activités du projet sur une cible annuelle de 32 organisations. En outre, les différentes formations sur le leadership ont touché une quinzaine de femmes leaders issues de 11 Organisation communautaires de base. Ces femmes leaders vont dupliquer ces formations au niveau de leurs membres à travers les causeries tenues régulièrement au niveau des « Mbars » ou aires de repos contribuant ainsi à toucher un nombre considérable de femmes actives dans les sites de transformation artisanale au Sénégal.

La mise en œuvre des conventions locales se poursuit dans les CLPA de Mbour, Joal et Sindia, à travers leur vulgarisation par l'organisation de 33 réunions dans les lieux de regroupement des acteurs de la pêche permettant ainsi de toucher 654 individus. A cela s'ajoute l'organisation de 39 émissions dans trois radios communautaires de la petite côte contribuant aussi à une vulgarisation plus large de ces conventions locales. En outre, les membres des quatre commissions techniques mises en place par le projet pour la mise en œuvre des conventions locales des CLPA de Sindia, Joal-Fadiouth et Mbour, ont été désignés. Il s'agit de : la « Commission Surveillance et Sécurité en mer (Brigade de Co-

surveillance) », la Commission « Sensibilisation, Information, Formation et Communication », la Commission chargée du « Règlement des Conflits et des Relations Extérieures » et la « Commission Scientifique chargée de la Gestion des Ressources Halieutiques, de l'Environnement et de la Recherche Participative ». A Joal Fadiouth, les quatre commissions comptent 108 acteurs représentant tous les collègues du CLPA, ils sont 73 à Mbour et 383 à Sindia. Tous ces acteurs seront formés pour accompagner la mise en œuvre des conventions locales.

L'élaboration de trois nouvelles conventions locales est en progression avec le recensement des acteurs et de leurs matériels en cours sur les différents sites (Cayar, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw) en vue de faire l'état des lieux de la gestion des ressources halieutiques. En outre, en vue de recueillir les initiatives de gestion en cours et les nouvelles propositions de mesures de gestion, 60 focus groupes ont été organisés dans ces trois CLPA avec les différentes catégories d'acteurs (933 participants dans les CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw). En effet, la CL facilite la négociation de règles de gestion au niveau communautaire local et la formalisation des relations inter CLPA à l'échelle du stock pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion. Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre de la convention locale constitue un des préalable à la mise en place de plans de gestion durable des ressources halieutiques.

Parallèlement au processus de la convention locale, l'élaboration du plan de gestion de la sardinelle se poursuit avec une première rencontre de l'Equipe Technique de Travail (ETT) sardinelles le 17 Mai 2013 à la DPM pour valider le rapport de synthèse sur les contraintes et solutions des pêcheries de sardinelles ainsi que la méthodologie relative à la mise en place des cadres de concertation. Cette rencontre est suivie d'une seconde réunion à Mbour le 20 juin 2013 pour analyser les documents de synthèse et définir un calendrier pour la suite des activités. De même, 16 séances d'information et sensibilisation des acteurs sur le processus de l'élaboration du plan de gestion de la sardinelle, ont été tenues dans différents CLPA avec la participation de 618 acteurs. L'objectif visé à travers ces réunions est de sensibiliser, d'informer les acteurs sur l'élaboration du plan de gestion et de recueillir leurs avis, les contraintes et solutions liées à l'exploitation de la sardinelle.

Ce trimestre est aussi marqué par la finalisation de la plupart des études scientifiques et la poursuite de l'analyse des résultats de ces études pour appuyer l'élaboration des plans de gestion. Il s'agit des rapports du CRODT sur *l'Evaluation des débarquements des pirogues sénégalaises pêchant dans la sous-région et la dynamique des populations de sardinelles en Afrique du nord-ouest, la pêche illégale Non déclarée et Non réglementée (INN)*. En ce qui concerne les données biologiques, l'utilisation du programme ELEFAN a permis de démarrer le traitement des séries de données collectées par l'IUPA et l'IRD/IFAN sur les sardinelles ronde et plate, l'ethmalose, le thiof, la crevettes et le poulpe. La formation organisée à ce sujet avec l'appui des experts de l'UBC, avait pour objectif principal d'initier les participants à l'usage de la nouvelle version du logiciel ELEFAN (ELEFAN in R), en s'appuyant sur les données biologiques collectées par l'IUPA et l'IFAN. La rencontre a regroupé une trentaine (30) de participants représentant des structures partenaires du projet USAID/COMFISH au Sénégal (DPM, Ministère de la pêche, CEP, CSRP, PRAO, CCLME, CRODT, WWF, IUPA, IFAN, USAID/COMFISH). Avec l'appui du Centre de Suivi Ecologique (CSE), la cartographie de la dynamique des stocks de cymbium, de poulpe, de thiof et de sardinelle a été également réalisée après collecte de données sur le terrain.

En ce qui concerne le résultat intermédiaire relatif à la « *génération de bénéfices socio-économiques au profit des communautés de pêcheurs* », on a noté durant ce trimestre, la poursuite des travaux de l'unité moderne de transformation (en cours), la poursuite des cours d'alphabétisation fonctionnelle, le démarrage du processus de mise en place du code de conduite, l'organisation d'un atelier de restitution du code de conduite en wolof, l'organisation de thé-causeries sur le code de conduite dans

les « *mbars* », la finalisation de l'étude sur les conditions de longue conservation du poisson, la redynamisation du comité de salubrité, l'accueil d'une délégation de l'USAID/YAJEENDE à Cayar, la réflexion sur la mise en place d'un comité « revolving » et enfin, l'achat du matériel informatique et d'équipements immobiliers au profit des femmes. A noter aussi l'organisation d'une causerie café sur le rôle de la femme dans la pêche au Sénégal afin d'attirer l'attention des autorités du secteur sur l'importance de la prise en compte des aspects genre dans le processus de prise de décision.

Dans le « *domaine climatique* », le comité de pilotage de la concertation, défini comme étant une *task force*, a été mise en place le 14 mai 2013. Il faut noter aussi la poursuite durant ce trimestre de l'étude diachronique du trait de côte et de la dynamique de l'occupation du sol des sites pilotes, à partir des images satellitales des années 1954, 1978, 1989 et 2012. En même temps, les capacités des acteurs ont été renforcées sur la connaissance des impacts du changement climatique dans leur localité. Les drafts de plan d'adaptation pour chaque site étudié ont également été rédigés

2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). IL est mis en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA), des institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures ONG.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité (sociale/institutionnelle et biologique). Les organes de gouvernance locale ont été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 et à travers la création des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle et la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont se concentrer au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont menés ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leurs résilience au changement climatique.

Le présent document (dénommé Rapport trimestriel 3 RT 3) décrit le rapport trimestriel des activités exécutées par le projet USAID/COMFISH durant le troisième trimestre de l'année fiscale 2013.

Ce présent rapport comprend quatre composantes : a) une introduction ; b) une deuxième partie qui décrit les principales réalisations du trimestre ; c) une troisième partie qui décrit les activités transversales (communication, suivi environnement de la conformité, suivi-évaluation de la performance) ; d) une dernière partie qui porte sur la gestion du projet et les annexes.

3. REALISATIONS DEUXIEME TRIMESTRE

3.1. Dialogue/Réformes politiques

Durant ce trimestre, plusieurs actions sont réalisées au niveau politique, avec les autorités chargées de la gestion du secteur.

Validations des conclusions et recommandations de l'atelier régional sur les bonnes pratiques de pêche : En concertation avec la DPM, il a été organisé en avril 2013 avec l'appui du WWF, une réunion technique de partage des recommandations issues de l'atelier sur la gestion de la capacité, la pêche INN et la reconstruction des captures. Il a été ainsi proposé la mise en place au sein du Ministère de la pêche et des affaires maritimes d'un comité technique qui sera chargé de piloter le processus sur la gestion de la capacité de pêche et la pêche INN.

Formalisation et mise en place du Comité technique national chargé de piloter le processus sur la gestion de la capacité de pêche et la pêche INN : Suite à la finalisation du document introductif de la note de service portant création du Comité technique avec l'appui de la DPM, la CEP, le WWF et la SCA, le Ministre de la pêche et des affaires maritimes par notification officielle a créé ledit Comité (note de service n° 0822 en date du 12 juin 2013). Cette note de service définit les institutions participantes ainsi que les TDR assignés à ce Comité. Ainsi, le Comité a pour compétence d'examiner et de proposer au Ministre, toute initiative visant à améliorer la gestion des pêches dans la ZEE Sénégalaise. Ce Comité sera piloté par la DPM avec la participation de toutes les structures nationales, les acteurs à la base, (les organisations des pêcheurs et des industriels) et les projets partenaires du Ministère.

Réunion de partage des documents élaborés dans le cadre du Projet USAID/COMFISH : Présidée par le Directeur des Pêches, une réunion restreinte s'est tenue le 27 juin 2013 à la DPM. Elle a réuni les représentants de la DPM, du WWF et du projet USAID/COMFISH pour examiner les modalités de validation des documents élaborés dans le cadre du projet USAID/COMFISH relatifs à la pêche INN, d'une part, et les débarquements des captures par la pêche artisanale hors de la ZEE Sénégalaise, d'autre part. Il a été retenu que le Comité technique national chargé de piloter le processus sur la gestion de la capacité de pêche et la pêche INN examine ces documents et les dates du 8 et 9 juillet 2013 ont été retenues pour présenter ces rapports.

Examen et échange sur les rapports INN et reconstruction des captures au Sénégal : A la demande du Directeur du Projet USAID/COMFISH, une rencontre a été organisée le 5 juin 2013 à la DPM, pour partager les résultats des études conduites par le projet USAID/COMFISH en partenariat avec l'Université de British Columbia (UBC) représentée par le Pr Daniel PAULY et son équipe. Cette réunion a été présidée par le Directeur des pêches maritimes et a vu la participation des experts du Ministère de la pêche, du projet PRAO, de la SCA, du WWF et du projet USAID/COMFISH.

Les communications de COMFISH et de l'UBC ont porté respectivement sur la Pêche INN industrielle au Sénégal et la reconstruction des captures. Les échanges forts enrichissants ont permis aux participants d'examiner la question sur la capacité d'intervention du Sénégal pour faire face à la pêche INN et des facteurs d'expansion de ce phénomène au niveau national, régional et international. Les résultats présentés font état d'une capture INN industrielle égale aux captures officielles déclarées pour toute la pêche sénégalaise, d'où, l'intérêt d'affiner cette question au plus haut niveau dans le but de lui trouver des solutions durables.

La question de la reconstruction des captures se justifie par le fait que la plupart des données statistiques sur les débarquements des captures transmises à la FAO par les pays ne prennent pas en compte les débarquements de certaines activités connexes telle que ceux de la pêche sportive, la pêche

occasionnelle, les débarquements fictifs etc. Ceci fausse les statistiques de manière générale d'où la nécessité d'identifier les différentes activités de pêche afin de pouvoir comptabiliser la quantité réelle pêchée dans les statistiques des pays. Le projet USAID/COMFISH a aidé l'UBC dans ce projet et va appuyer la Direction des pêches dans la validation des données déjà collectées par UBC.

Echanges avec les autorités et validation des TRD sur « le recensement des femmes actives dans la pêche artisanale » : Pour évaluer l'intervention des femmes dans la pêche artisanale, il a été convenu de procéder au recensement de celles actives dans le secteur. Le projet USAID/COMFISH en collaboration avec le Ministère des pêche (DPM), le WWF, Enda GRAF et APTE, ont tenu plusieurs réunions à la DPM pour harmoniser leurs approches dans la conduite de ce travail. Ainsi, les termes de références finaux validés par l'ensemble des partenaires ont été approuvés par le Ministre de la pêche. Le Ministre de la pêche a manifesté un intérêt réel par rapport à cette initiative et a saisi officiellement les partenaires techniques et financiers en particulier le WWF et le projet USAID/COMFISH pour participer au financement de cette étude d'envergure nationale. Cette étude qui sera une première au Sénégal, va montrer de manière chiffrée, l'importance socio-économique des femmes dans le secteur de la pêche et va, en même temps, constituer un outil de plaidoyer pour que les intérêts des femmes soient effectivement pris en compte dans le processus de prise de décision dans le secteur de la pêche.

3.2. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Institutions

Contribution au renforcement du dispositif de collecte de données de pêche des institutions de recherches et de formation : En matière de collecte et d'analyse des données de pêche le projet USAID/COMFISH a contribué à renforcer le dispositif du CRODT, de l'IUPA, l'IRD/IFAN, l'ISE et du CSE à travers l'appui apporté par le projet à ces institutions pour étendre leur dispositif de collecte de données dans la zone d'intervention du projet. Les résultats de ces interventions ont permis de finaliser trois mémoires de maîtrise et 02 thèses de doctorat sur l'évaluation de stocks d'espèces ciblées par le projet USAID/COMFISH.

Formation sur l'évaluation des stocks biologiques et le logiciel (ELEFAN Electronic Length Frequency Analysis). Un atelier a été organisé sur ce thème par l'IUPA du 3 au 8 juin 2013 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. La formation avait pour objectif principal d'initier les participants à l'usage de la nouvelle version du logiciel ELEFAN (ELEFAN in R), en s'appuyant sur les données biologiques collectées par l'IUPA et l'IFAN. La rencontre a regroupé une trentaine (30) de participants représentant des structures partenaires du projet USAID/COMFISH au Sénégal (DPM, Ministère de la pêche, CEP, CSR, PRAO, CCLME, CRODT, WWF, IUPA, IFAN, UGP, USAID/COMFISH). Elle était animée par des experts de l'université de Colombie Britannique du Canada (UBC). La formation a permis aux participants de prendre connaissance de tous les éléments nécessaires à l'usage du logiciel ELEFAN pour déterminer les paramètres de croissance des espèces étudiées à partir de leurs fréquences de tailles.

Renforcement de capacités d'agents du Ministère des pêches et de la recherche : Dans le cadre du programme de renforcement des capacités et de formation pour la Direction de la Pêche maritime, le projet USAID/COMFISH a offert une bourse de formation de 5 mois au profit de Monsieur Ousmane Ndiaye, Inspecteur Technique et conseiller au Ministère des Pêches, (du 1er Décembre 2012 au 30 Avril 2013) à l'Université de Rhodes Island, USA. Cette formation a été encadrée par une équipe de professeurs et de spécialistes dans le domaine de la gouvernance et la gestion de la pêche maritime. L'objectif de la formation était de revoir et étudier le système de gouvernance actuelle au Sénégal et de participer au processus de fonctionnement du système Américain dans le but de faire une étude

comparative et d'en sortir des expériences réussies qui peuvent être adaptées au système Sénégalais. Cette démarche a permis à Mr Ndiaye de participer à plusieurs réunions des conseils de concertation au niveau local, régional, et national l'ayant conduit dans des localités de Rhode Island, Baltimore, Massachusetts, Maine, et Alaska. Suite à ces visites et entretiens universitaires, Mr. Ndiaye a pu présenter une synthèse comparative avec un diagnostic du système de gouvernance des pêches maritimes aux encadreurs, étudiants et gestionnaires de la pêche à Rhode Island. De retour au Sénégal, ces résultats ont été présentés à l'équipe de l'USAID/COMFISH. Une autre présentation est prévue pour les partenaires impliqués dans la gestion des pêches au courant du mois de Juillet.

Le projet USAID/COMFISH a offert aussi une autre bourse de formation dans le domaine des dynamiques des populations et bio-statistiques des pêches. Ainsi la candidate proposée par le CRODT, Mlle Mareme Diop, possède un DEA en bio-statistiques en pêche et environnement de l'Université de Gaston Berger de St Louis. Elle sera encadrée par une équipe de professeurs du Département d'Océanographie biologique de l'Université de Rhode Island. Actuellement Mlle DIOP est en train de finaliser son TOEFL et il est prévu que Mlle Diop suive parallèlement une formation en dynamique des populations au Centre des Pêches de l'Université de Rhode Island du 1er Juillet au 30 Septembre 2013.

- Acteurs

Atelier national de renforcement des capacités des femmes en leadership : Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche et en étroite collaboration avec la DPM, un atelier de formation en leadership a été organisé pour le compte des femmes actives dans la pêche du 24 au 26 juin 2013 à Dakar. La Direction des Pêches maritimes a coordonné l'exécution de cette activité par l'intermédiaire du Bureau Genre pour mieux s'approprier des résultats et faciliter la mise en œuvre des actions futures. Les participants leaders désignés dans les CLPA de la zone d'intervention du projet ont pris part à cet atelier à raison de deux représentantes par CLPA. L'atelier a regroupé 18 participantes venues de toute la zone du projet. Au cours de cette formation entièrement conduite en langue Ouolof, les thèmes suivants ont été abordés: les qualités d'un leader efficace, les avantages et inconvénients liés à la position de leader, une meilleure connaissance des dirigeants, d) comment apprécier les dirigeants à leur juste valeur, comment renforcer son leadership et enfin quels sont les principaux enseignements que les femmes tirent de cette formation. Au terme de cette formation, les participantes sont mieux outillées sur leurs rôles et responsabilités dans les organisations féminines ainsi que dans les organisations locales et nationales de gestion des pêches (CLPA/CLP, CNCPM) en vue d'une meilleure contribution à la mise en place de plans d'aménagement et de gestion des pêches au Sénégal.



Photo1 : Formation sur le leadership des femmes leaders des CLPA du projet

Restitution du processus et de l'atelier sur les BMP : Ces ateliers se sont tenus à Cayar, Foundiougne et Joal Fadiouth du 17 au 23 mai 2013. Ils ont regroupé les acteurs des CLPA/CLP des localités concernées. Pour rappel, l'organisation de cette compétition s'inscrit dans le cadre de la prise de conscience des acteurs de la pêche et de la volonté de léguer à la postérité et aux générations futures, des conditions de vie équivalentes ou meilleures. Il s'agissait aussi de favoriser le brassage d'idées novatrices qui peuvent être partagées avec d'autres acteurs de la pêche. En effet, un pêcheur partageant ces expériences vécues avec d'autres peut constituer un puissant outil pour un transfert de connaissances et pour stimuler le changement de comportement attendu et espéré des autres acteurs, dans la gestion des ressources halieutiques et dans les actions à conduire pour y parvenir. Cela favorise un comportement et une éthique de gestion durable de la pêche. De telles prises de conscience contribueront considérablement au succès de l'élaboration et de la mise en œuvre des futurs plans d'aménagement et de gestion des pêcheries artisanales au Sénégal. Ces ateliers ont vu la participation de 110 acteurs.

Projet pilote sur les pêcheries de poulpe : Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote sur la pêcherie de poulpe à Yoff, des visites de site ont été réalisées au village de pêche de Yoff. Ces visites ont permis de collecter des informations sur les communautés locales et d'identifier les leaders locaux, les problèmes liés à la pêche du poulpe au niveau local, ainsi que les besoins en termes de changement de comportement.

Organisation d'une concertation des acteurs de la petite Cote et sensibilisation sur les mesures de gestion mises en œuvre dans le département de Mbour : Dans le cadre de la cogestion locale des pêcheries, différentes mesures de gestion ont été initiées par les acteurs du département de Mbour, regroupés au sein des CLPAs de Mbour, Sindia et Joal. Ces derniers sont appuyés par l'administration des pêches, la recherche et les partenaires financiers de développement à travers des projets comme COGEPAS, GIRMAC, COMFISH etc. Pour une meilleure efficacité des mesures de gestion en vigueur, le projet USAID/COMFISH, en collaboration avec la FENAGIE a appuyé l'organisation d'un atelier de sensibilisation et de concertation le 29/05/2013 à Mbour avec la participation de près de 130 acteurs représentant toutes les parties prenantes : (professionnels de la pêche (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs), Autorités administratives et judiciaires (représentant du Directeur des pêches, Préfet de Mbour, Procureur de Mbour, Maire de Mbour, Agents des Pêches, Agents des Parcs Nationaux, etc.), projet USAID/COMFISH, Presse. Le but de l'Atelier était de procéder à l'analyse-diagnostique des mesures de gestion mises en œuvre afin de procéder aux ajustements nécessaires pour une gestion durable des pêcheries de poulpe, de cymbium et de la sardinelle au niveau du département de Mbour.

Renforcement des capacités des CLPA en matière de surveillance participative pour une meilleure efficacité des Conventions Locales : Dans le processus de la redynamisation des CLPA, et pour permettre le démarrage de la mise en œuvre effective des Conventions locales des CLPA de Mbour, Sindia et Joal, le Programme USAID/COMFISH après la mise en place des commissions, envisage de renforcer les capacités des membres en vue de leur permettre de jouer pleinement leurs missions. C'est dans ce contexte que des Termes de référence ont été proposés et des consultants recrutés pour le renforcement des capacités des commissions chargées de la surveillance et de la sécurité en mer des CLPA de Mbour, Sindia et Joal Fadiouth.

Finalisation des rapports du CRODT et du rapport sur la pêche INN et la reconstitution des captures : Après le dépôt des rapports d'études sur les captures des pirogues hors de la ZEE sénégalaise et sur les pêcheries de sardinelles dans la sous-région, les experts du projet ont apporté quelques rajouts et corrections en vue d'une meilleure finalisation des documents. Une rencontre de validation technique de ces rapports est prévue à la DPM au courant du mois de juillet.

En ce qui concerne la pêche INN et la reconstruction des captures, le projet USAID/COMFISH a déjà envoyé les rapports préliminaires pour examen et approbation éventuelle par le comité technique mis en place à cet effet par les autorités du Ministère de la pêche et des affaires maritimes.

3.3.2. Elaboration du plan de gestion de la sardinelle.

Dans le cadre de l'appui apporté par le projet dans la gestion des ressources halieutiques, un processus d'élaboration d'un plan de gestion sur les pêcheries de sardinelles est démarré depuis le trimestre précédent. L'accent a été mis durant ce trimestre sur les concertations (information et de sensibilisation avec les acteurs de la filière sardinelle pour l'élaboration du plan de gestion) avec les différents acteurs professionnels des pêcheries artisanales et industrielles de sardinelle. Il s'agissait d'échanger avec les acteurs (pêcheurs, mareyeurs et transformatrices) sur le processus d'aménagement des pêcheries de sardinelles et ses différentes étapes, de recueillir et discuter des contraintes, les causes des contraintes, les atouts et solutions liées à cette pêcherie; de recueillir les connaissances endogènes des acteurs sur la gestion des pêcheries de sardinelles, leurs implications et les solutions envisageables pour une durabilité des pêcheries. C'est ainsi que plusieurs focus group (plus de 15) ont été organisées dans toutes les zones d'intervention du programme. Les CLPA de Dakar Ouest et Hann, ont été ajoutés au programme, ce qui permet de couvrir l'unité de gestion durable (UGD). En dehors des acteurs de la pêche artisanale, des entretiens individuels ont été faits avec les acteurs de la pêche industrielle notamment les usines de farine de poisson avec l'appui de la DITP. Ces rencontres ont permis au programme d'identifier les contraintes de la filière sardinelle et de recueillir leurs propositions en termes de gestion durable. Il faut noter une bonne participation des acteurs, avec au total 657 personnes rencontrés au cours de ces focus group.

Suite à ces focus group, deux rencontres de l'Equipe Technique de Travail (ETT), ont été présidées les 17 Mai à la DPM et le 20 Juin à Mbour par Mr Sidya DIOUF Directeur adjoint des Pêches et président de l'Equipe Technique de Travail sur le Plan de Gestion Sardinelles pour analyser les contraintes et solutions proposées par les acteurs en vue de préparer la prochaine étape qui consistera à la définition des scénarios et options d'aménagement.



Photo2. : Travaux de groupe sur les contraintes de la filière, à Joal fadiouth

3.3.3. Appui aux Aires Marines protégées (AMP)

Une réunion du Comité de gestion de l'AMP de Joal Fadiouth a été organisée ce trimestre en marge de la restitution des Bonnes Pratiques de Pêches (BPP). Ainsi, les recommandations de l'étude sur les insuffisances et lacunes de gestion des AMP conduite à Cayar, Joal Fadiouth et Bamboung en fin 2012 et finalisée en janvier 2013, ont été passées en revue. Il a été retenu que les ressources financières prévues pour appuyer la mise en œuvre desdites recommandations seront mobilisées pour être testées à Joal-Fadiouth ou Cayar selon l'intérêt manifesté par les acteurs desdits Comités de gestion des AMP de ces localités.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des agents des AMP, ce trimestre a été consacré à la préparation de la mission de Monsieur Glenn RUCCI de CRC/ Rhode Islands au Sénégal. Cette mission prévue du 1^{er} au 12 juillet 2013, vise à renforcer les capacités des agents des AMP (agents de l'Etat et acteurs à la base) à travers la mise en place d'un dispositif d'évaluation des capacités des ressources humaines et à l'image de ce qui se fait en Afrique de l'Est dans le cadre de WIOMSA.

3.4. Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux abordés durant ce trimestre portent sur l'adaptation des communautés côtières au changement climatique, les activités liés au genre, la gouvernance/décentralisation des pêcheries et les activités de communication/sensibilisation.

3.4.1. Adaptation aux changements climatiques

Deux activités principales ont été conduites durant ce trimestre : la concertation pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans les politiques de pêche et l'évaluation de la vulnérabilité des communautés côtières.

Mise en place de cadre de concertation. Une *task force* constituée par les représentants de différentes institutions, s'est réunie le 14 mai 2013 en vue de la mise en place d'un comité de pilotage devant superviser et organiser ces concertations. Il s'agit de représentants de : la DPM, la DEEC, du COMNAC, la FENAGIE pêche, du CSE et du projet USAID/COMFISH. Au cours de la rencontre, il a été proposé d'élargir ce comité aux institutions d'enseignement et de recherche travaillant sur les changements climatiques et la pêche ; il s'agit entre autres du Laboratoire de Physique Atmosphérique (LPA), du CRODT, de l'IUPA, de l'IRD/IFAN et de l'ISE. Les tâches assignées à ce comité sont :

- faire une étude-diagnostic de tous les cadres de concertation déjà mis en place et touchant la pêche et l'environnement marin et côtier afin d'identifier leurs faiblesses et les causes de leur non-fonctionnalité ;
- élaborer un document de cadrage pour définir les conditions nécessaires et indispensables pour une concertation efficiente ;
- Proposer un cadre adéquat pour mener la concertation ;
- Formaliser la plateforme de concertation c'est-à-dire définir la mission, les objectifs et les stratégies ;
- Restituer l'ensemble des résultats aux institutions identifiées pour faire partie de la plateforme de concertation et au COMNACC
- Aider à la mise en place de la plateforme de concertation.

Ainsi les termes de références de l'étude diagnostique ont été élaborés et sont en cours de validation. Les résultats de ce travail seront présentés le prochain trimestre.

Evaluation de la vulnérabilité des communautés côtières. Après une restitution et validation des résultats auprès des populations locales, l'intégration des corrections et commentaires et la finalisation

de la cartographie, le premier draft d'évaluation de la vulnérabilité des sites de Rufisque, Sindia et Joal a été élaboré. Ainsi durant ce trimestre les capacités de 132 acteurs ont été renforcées sur la connaissance des impacts du changement climatique dans leur localité. Les drafts de plans d'adaptation participatifs pour chaque site ont été rédigés.

La plupart des données environnementales et socio-économiques ayant été analysées le trimestre précédent, les éléments de ce rapport ne porteront que sur l'étude diachronique du trait de côte et de la dynamique de l'occupation du sol des sites, à partir des images satellitales des années 1954, 1978, 1989 et 2012. Cette étude a fait ressortir de manière générale au niveau de ces zones côtières une extension spatiale extrêmement rapide du bâti entre les différentes dates et une régression alarmante des zones de plage. La carte d'occupation du sol d'une partie du CLPA de Rufisque/Bargny entre 1957, 1978, 2003 et 2010 confirme cette situation.

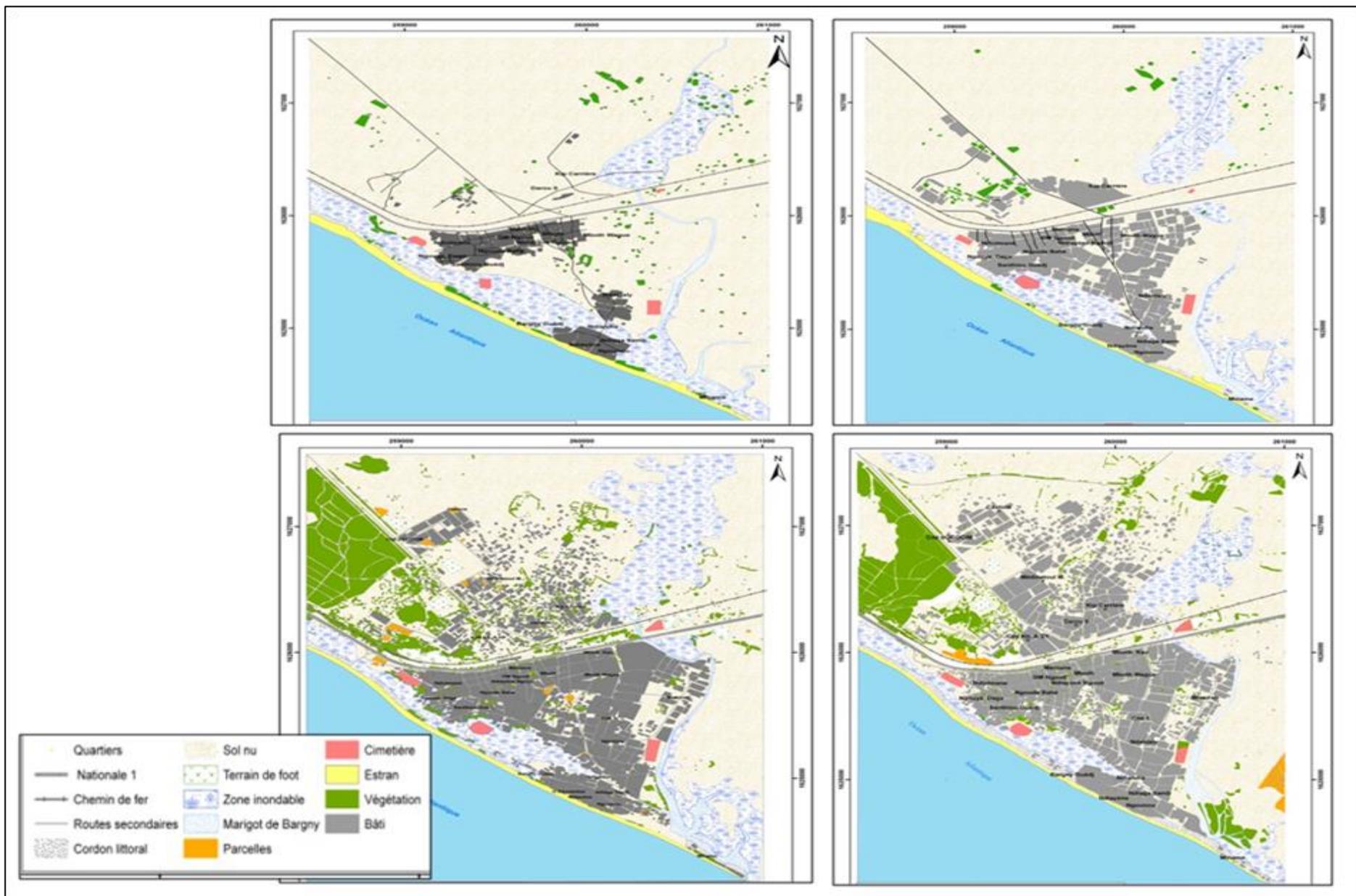


Fig.3 : Carte d'occupation du sol d'une partie du CLPA de Rufique/Bargny entre 1957, 1978, 2003 et 2010

Le recul des côtes est un phénomène ancien à Rufisque/Bargny mais son ampleur est devenue manifeste à partir des années 1960. Les courbes issues du traitement cartographique ont permis d'évaluer les rythmes d'évolution du trait de côte. Ces résultats confirment les observations des populations locales.

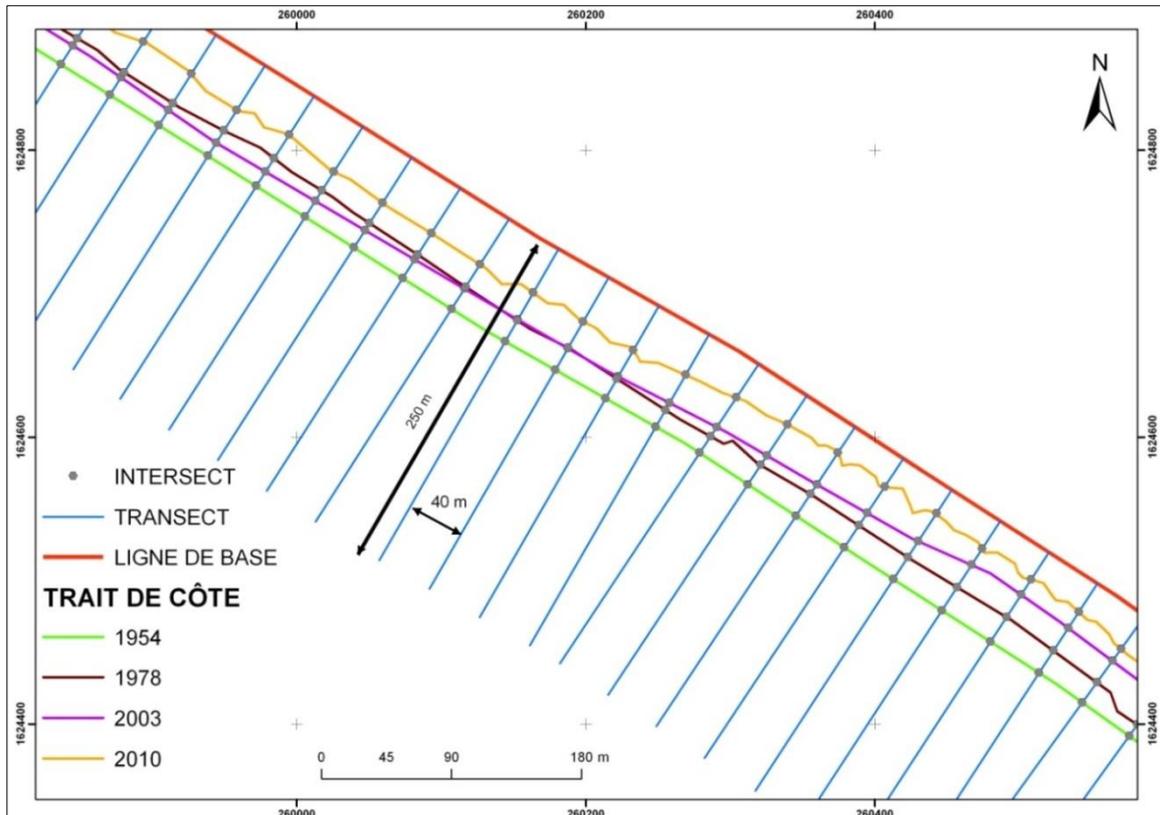


Fig.4 : Estimation de l'évolution du trait de côte de 1954 à 2010

L'analyse des résultats indique la situation ci-dessous :

De 1954 à 1978 le trait de côte a régressé à un taux moyen de **-1,04 m/an**, soit une surface totale érodée de **72513,52 m²**.

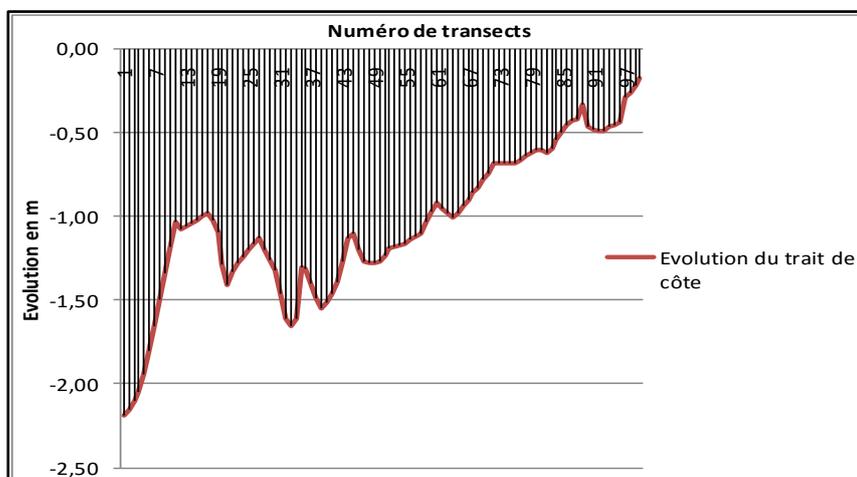


Fig.5 : Courbe d'évolution du trait de côte à Bargny de 1954 à 1978

Pour la période 1978 à 2003, le taux moyen de régression est plus faible (**-0,35 m/an** avec une surface totale érodée de **28416,01 m²**). Durant cette période un phénomène d'accrétion, certes faible, est observé dans la zone avec une surface accumulée de **4105,50 m²**.

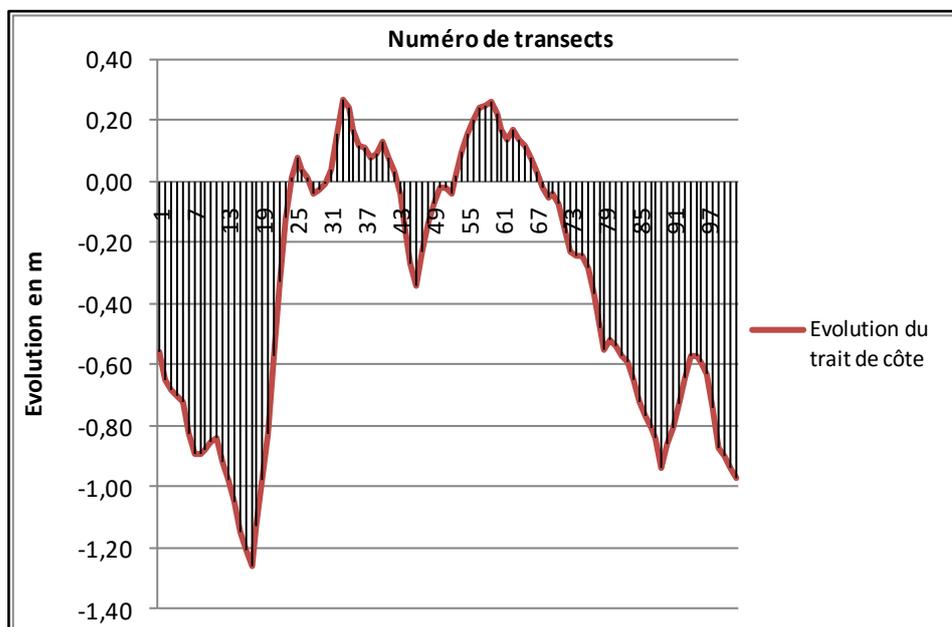


Fig.6 : Courbe d'évolution du trait de côte à Bargny de 1978 à 2003

Une érosion côtière intense est observée entre 2003 et 2010 est un taux moyen de régression du trait de côte de **-3,71 m/an** soit une surface érodée de **78234,25 m²**. Des taux pouvant dépassés **-7 m/an** sont observés par endroit.

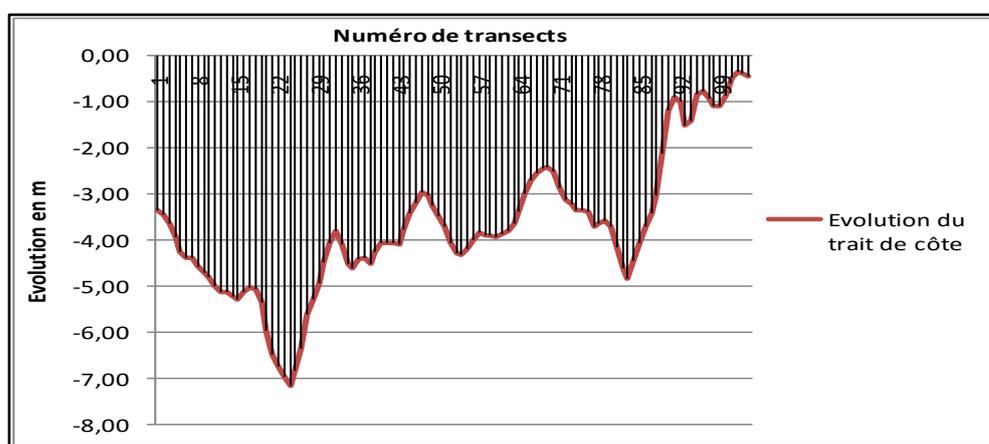


Fig.7 Courbe d'évolution du trait de côte à Bargny de 2003 à 2010

Toutes ces tendances observées rendent les communautés côtières vulnérables aux impacts du changement climatique à divers degrés selon les sites. Cependant la présence de certains facteurs structurants exacerbe le problème. En effet, les sites étudiés sont en plein essor (urbanisation rapide, forte croissance démographique), ce qui les rend particulièrement vulnérables au changement climatique. Ce dernier menace de plus en plus les moyens de subsistance des populations accentuant ainsi la pauvreté. A cela s'ajoutent le manque de système d'assainissement, de services de santé, d'infrastructures (quai de pêche, site de transformation, maison des pêcheurs) et logements durables, l'absence d'activités alternatives génératrice de revenus mais aussi les difficultés d'accès aux financements. Des plans d'adaptation pour chaque site étudié sont proposés et en cours de validation.

3.4.2. Le Genre

Organisation d'une causerie-café pour une meilleure prise en compte des femmes actives dans le secteur de la pêche dans les processus de prise de décision. Pour faire face à aux contraintes et défis et améliorer la situation des femmes dans le secteur, des initiatives sont prises pour une meilleure connaissance du rôle des femmes dans le secteur de la pêche et une meilleure prise en compte de leurs besoins. Ces initiatives s'inspirent de divers mécanismes et programmes mis en œuvre pour favoriser la pleine participation des femmes dans les processus de développement.

C'est ainsi que le projet USAID/COMFISH en partenariat avec l'Alliance pour une pêche durable (espace d'échanges pour une gouvernance participative des pêches au Sénégal), et le WWF ont organisé une causerie sur le rôle et la place des femmes dans la gestion durable des pêches au Sénégal. La causerie est une excellente occasion de propagande des préoccupations des femmes dans le secteur de la pêche et de rechercher des voies pour soutenir leur contribution dans le secteur et favoriser leur implication dans les processus de décision. C'est ce prétexte que le projet a saisi pour corriger l'absence de la prise en compte des aspects genre dans les recommandations du « Document Introductif » du Conseil Interministériel sur la pêche (de juin 2013). En effet cette causerie-café présidée par le Directeur des Pêches maritimes, a regroupé des experts de la pêche, des femmes transformatrices et des journalistes (de l'ensemble des médias publics et privés) qui ont échangé sur :

- la place et le rôle des femmes dans le secteur de la pêche au Sénégal ;
- les filières porteuses de main d'œuvre féminine ainsi que les menaces et faiblesses qui pèsent sur leur émergence dans un contexte de raréfaction des ressources halieutiques ;
- la contribution socio-économique de la femme dans le secteur de la pêche ;
- la contribution de la femme dans la promotion de la bonne gouvernance du secteur ;

A la fin des discussions, des recommandations pertinentes pour une amélioration de la condition des femmes actives dans le secteur des pêches au Sénégal ont été formulées et seront transmises aux autorités sénégalaises.



Photo3 : Causerie Café du 27 juin 2013

Poursuite des travaux de l'unité moderne de transformation (en cours) : Les travaux sur le terrain se poursuivent concernant la mise en place de l'unité. Actuellement, l'entrepreneur travaille sur la finition des bâtiments. L'installation électrique et la plomberie qui se font au fur et à mesure de l'avancée des travaux sont en cours. Pour chaque étape de travail, les entrepreneurs engagés s'entretiennent avec le consultant en bâtiment et le technologue du poisson pour le respect des normes.

Parallèlement, le comité de suivi mis en place par APTE effectue ses visites régulières sur le terrain. L'importance de ces visites se mesure aux recommandations pertinentes notées au fur et à mesure que le chantier avance. Le comité est composé en son sein d'acteurs issus de la pêche et ayant capitalisés

beaucoup d'expérience dans le secteur de la pêche. Le représentant de la Mairie, en l'occurrence M. Alassane Samba DIOP, est une illustration parfaite car étant un technicien des pêches, spécialiste de la transformation de surcroît et ayant servi à Cayar en tant que Chef de service pendant au moins 10 ans.

Pour ce qui des équipements, APTE travaille étroitement avec le technologue de poisson pour le démarrage incessamment de la réalisation des fours et des claies de séchage. Pour ces équipements, APTE prône toujours une démarche participative et inclusive. Il a été proposé qu'un prototype soit d'abord réalisé et testé par les femmes et validé par le comité de suivi avant la poursuite des autres. La même démarche sera conduite pour les claies de séchage.

Cependant, certains obstacles identifiés pourraient retarder la réception des bâtiments. Il s'agit du dallage de la cour de l'unité qui n'était pas prévu dans le budget et de l'achat de certains équipements indispensables à la réception.

Une pancarte provisoire avec le logo de l'USAID sera placée devant l'unité (en cours de réalisation). Elle entre dans les procédures de l'USAID en matière de construction.



Photo 4. Travaux de finition dans l'unité. Cliché APTE, 2013.



Photo 5. Visite de chantiers. Cliché APTE, 2013.

Poursuite des cours d'alphabétisation fonctionnelle : Les cours d'alphabétisation se poursuivent de manière régulière sur le terrain. Le superviseur se rend une fois par mois sur le terrain pour superviser les cours et travailler avec les monitrices pour le renforcement de leurs capacités. Il a mis à la disposition des monitrices, des outils pédagogiques pour améliorer cette formation. Ces outils concernent un journal de classe pour les monitrices correspondant à la fiche de cours pour la semaine et un registre d'appel permettant de vérifier l'assiduité des femmes. Les séances de cours d'alphabétisation constituent également des moments importants de sensibilisation d'où le concept d'alphabétisation fonctionnelle. C'est pourquoi, APTE a introduit les différents règles définies dans le code de conduite dans les cours d'alphabétisation. Elles ont été déjà traduites en wolof et testées avec les femmes. Actuellement, les monitrices avec l'aide du superviseur sont en train de travailler sur un document de capitalisation des connaissances déjà acquises en hygiène, qualité, et intégrant d'autres thèmes du projet. Ce document, finalisé pourra être reproduit en manuels d'apprentissage en alphabétisation pour l'ensemble des femmes transformatrices du Sénégal. Il sera un document exclusif des femmes du métier, qui détiennent des savoirs indéniables dans le secteur de la transformation.



Photo 6. La monitrice qui teint la classe niveau 0 en train de préparer ces cours. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 7. La monitrice qui tient la classe niveau 1 en train de préparer ces cours. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 8. Une auditrice en train d'écrire sur son ardoise. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 9. La lecture au tableau. *Cliché APTE, 2013.*

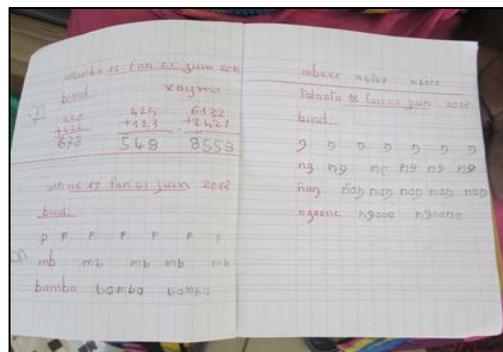


Photo 10. Le cahier d'écriture d'une femme formatrice. *Cliché APTE, 2013.*

Processus de mise en place du code de conduite : Organisation d'un atelier de restitution du code de conduite en wolof : L'application du code de conduite a pris effet durant le mois d'avril. L'originalité de ce code est qu'il est un document exclusif des femmes transformatrices qui depuis longtemps, mettaient en place un certain nombre de règles de gestion de leur site. Cependant, avec les manques de moyens et la faiblesse des capacités, les règles étaient rarement appliquées. Avec la venue du projet USAID/COMFISH, qui a intégré dans son intervention la mise en place de ce code, les femmes ont vite adhérer aux règles contenues dans ce code qui va certainement avoir des effets positifs aussi bien sur le plan social mais également sur le plan économique. L'application du code va également renforcer le pouvoir des femmes transformatrices et montrer un véritable leadership féminin dans le secteur des pêches.

Son appropriation par les femmes est une préoccupation majeure pour APTE et ses partenaires, notamment le Service des pêches. Elle constitue un préalable à toute mise en œuvre dans le site de

transformation. Son application effective demande une bonne sensibilisation et une communication sur la portée du code. Cette préoccupation explique les nombreuses rencontres organisées par APTE. Après l'élaboration et la validation faites de manière participative, une séance de restitution qui a réuni l'ensemble des femmes, a été organisée avec le Service des pêches pour son entrée en vigueur.

Après ces étapes cruciales, une consultante a été engagée pour traduire de manière simple le code de conduite en wolof. La restitution s'est déroulée pendant 3 jours. Elle a réuni une vingtaine de femmes. Les différentes règles ont été traduites sous forme de poèmes et chansons qui seront introduits dans les cours d'alphabétisation.



Photo 11. Les femmes répètent les règles du code traduit en wolof. *Cliché APTE, 2013.*

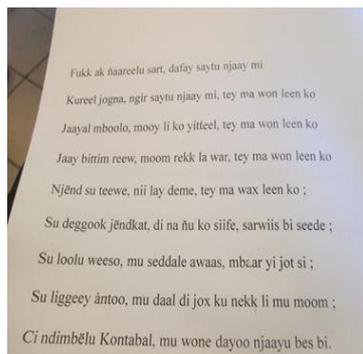


Photo 12. Les règles traduites sous formes de poèmes en wolof. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 13. Photo de groupe. *Cliché APTE, 2013.*

Organisation de thé-causeries sur le code de conduite dans les « mbars »

Les thé-causeries sont organisées dans le cadre de la sensibilisation sur l'application du code de conduite. Elles ont démarré durant le mois de juin 2013. Elles sont prévues dans tous les « mbars » (abris de repos symbolisant la plus petite entité d'organisation dans le site). Le concept est une idée initiée par APTE pour mieux communiquer avec les femmes transformatrices. Au Sénégal, les séances se tiennent souvent après les repas. Elles constituent des moments conviviaux de partage, d'échanges et de solidarité. APTE a adopté ce concept pour mieux passer les informations et sensibiliser les femmes. La sensibilisation se fait lors des cours d'alphabétisation mais ce ne sont pas toutes les femmes qui sont inscrites dans les cours. Ainsi, les thé-causeries constituent le meilleur moyen pour toucher le maximum de femmes actives dans le site et de recueillir leurs impressions sur les conditions d'application du code. Les causeries sont animées par la coordonnatrice du projet, les deux présidentes des GIEs du site et l'animateur local du projet. L'implication des leaders dans la sensibilisation montrent l'importance accordée au code de conduite et son appropriation par les femmes. Lors de ces rencontres, les objectifs du code et son importance ont été discutées. Les voies et moyens pour une meilleure application ont été également dégagés avec les femmes.



Photo14 et 15. Femmes dans les *mbars* (*mbar 1 et 2*). Cliché APTE, 2013.



Photo 16. Th é causerie. Du thé est offert aux femmes pour rendre conviviale les discussions. Cliché APTE, 2013.

Finalisation de l'étude sur les conditions de longue conservation du poisson : L'étude avait pour objectif de tester le *keccax* préparé dans de bonnes conditions d'hygiène en utilisant différents types d'emballage. Il s'agissait de voir le comportement du produit à l'intérieur des emballages et à partir de là, donner des indications sur la durée de vie du produit et estimer la date de péremption. L'étude est réalisée par deux enseignants de l'Université (biologiste et vétérinaire) et un technologue du poisson. Elle a porté sur un lot d'échantillons de sardinelles préparées sous la supervision des consultants qui veillaient au respect strict des conditions d'hygiène.

Des tests de description des odeurs, saveurs et couleurs perçues, ont été réalisés sur les échantillons de *keccax*, ceci afin de générer et de sélectionner une liste de descripteurs pertinents et si possible discriminants. Au cours de ces tests, le panel ou jury d'analyse sensorielle composé de 2 femmes transformatrices et de 3 agents du service des pêche de Cayar a été invité à noter les attributs sur une échelle continue bornée par les termes «très bonne» et «médiocre», correspondant à une notation de 4 à 0.

Les principales conclusions issues de cette étude sont :

- Le *keccax* non salé s'avère beaucoup plus difficile à produire et conserver que le *keccax* salé, indépendamment de l'espèce de sardinelle et du type d'emballage (séchage plus lent, infestation par les asticots de mouche, prolifération de champignons,...etc.) ;
- Le *keccax* salé, produit à partir de sardinelle plate semble mieux résister aux conditions de stockage ;
- Le vieillissement accéléré du *keccax* salé à base de sardinelle ronde peut être lié, d'une part, à sa richesse en acide gras mais également aux phénomènes d'oxydation favorisées par la

présence d'oxygène (mauvais scellage et microfuites, dues aux arrêtes du poisson entier qui ont percé certains sachets plastique). D'autre part, l'altération rapide peut être imputée aux conditions de braisage non homogènes occasionnant une cuisson insuffisante pour certains lots de sardinelles.

- La couleur, la texture, le goût et l'odeur du produit fini se maintiennent avec le conditionnement en sachet, barquette, ou bol plastique.
- Le conditionnement du *keccax* dans un contenant en plastique est donc favorable au maintien de la qualité organoleptique du produit.

Cette étude a permis d'avoir des indications claires sur les moyens appropriés de conservation du *keccax*. L'étude a également permis d'avoir une indication approximative sur la durée de vie du produit s'il respecte les normes d'hygiène requises. Avec ces indications, le produit pourra répondre aux exigences de certains marchés privilégiés (supermarchés) pour lesquels, ces informations sont capitales pour y accéder.



Photo 17. Bol en plastique testé. Cliché APTE, 2013.



Photo 18. Sachets plastiques testés Cliché APTE, 2013.



Photo 19. Barquette testée Cliché APTE, 2013.

Redynamiser le comité de salubrité : Après avoir remobiliser le comité de salubrité, APTE continue d'accompagner ces actions dans le site de transformation. Des réunions régulières sont organisées avec le comité pour l'avancée de son plan d'action et les contraintes qui font obstacle à leur travail. Les actions déjà initiées montrent que les membres du comité sont déterminés à garantir la salubrité du site (gestion du matériel et plan de nettoyage). Actuellement, les séances de nettoyage sont respectées (2 fois par mois). Cependant quelques manquements sont signalés par la présidente du comité. Il s'agit du non respect de certaines règles d'hygiène par les femmes. Pour cela, il a été retenu que les sanctions vont être plus sévères pour les défaillantes. La coordonnatrice du projet a rappelé l'importance de l'assainissement du site dans la quête du label de Cayar. Il est le préalable à tout. Elle a salué l'engagement des femmes pour un site propre. Elle a également annoncé que le projet va leur offrir une charrette pour faciliter l'évacuation des déchets hors du site de transformation. Cet équipement est déjà commandé et sera mis à la disposition des femmes durant le mois de juillet. Les poubelles sont déjà réceptionnées.

Création de synergie avec le projet l'USAID/YAJEENDE. Après avoir rencontré le projet USAID/YAJEENDE, les femmes de Cayar ont reçu le 06 juin 2013, une délégation de l'USAID/YAJEENDE qui est un projet d'appui à la nutrition et à la sécurité alimentaire financé par l'USAID. Dans l'exécution de leur projet, l'USAID/YAJEENDE forme des Agents Prestataires de Services (APS) dont le rôle est de faciliter l'accès des populations des zones défavorisées aux produits alimentaires nutritionnels de base. C'est ainsi qu'un partenariat a été trouvé entre l'APTE et le projet pour mettre en rapport les femmes formatrices de Cayar et les APS, tous soutenus par des projets de l'USAID. Ce partenariat est facilité par l'USAID/COMFISH à travers sa Directrice, qui a initié les démarches. Dans la délégation, étaient présentes 12 APS venant des régions de Matam et de

Tambacounda. Ils étaient accompagnés de l'équipe technique de l'USAID/YAJEENDE constituée de 3 personnes (deux facilitateurs et une nutritionniste).

Cette délégation de l'USAID/YAJEENDE a été accueillie à Cayar, par le comité de commercialisation et les femmes leaders. Les échanges ont porté sur les produits disponibles dans le site de transformation, les modalités de collaboration avec les APS, la disponibilité des produits et sur les prix. Les femmes transformatrices de Cayar en ont profité pour exposer quelques produits transformés. Un film sur les APS a été également diffusé.

A la fin de la séance, les participants ont salué cette importante démarche des deux projets. Elle démontre la possibilité en termes de synergie entre les projets soutenus par l'USAID mais aussi et également entre les acteurs en termes d'échanges. D'ailleurs le partenariat pourra aller plus loin car les facilitateurs ont émis le vœu d'explorer d'autres types de partenariat en termes de formations et échanges de produits.

Parallèlement le projet USAID/JAYEENDE, (le bureau de Dakar) est en discussion avec APTE pour voir les possibilités de collaborer sur un volet relatif à l'assainissement. L'USAID/YAJEENDE veut capitaliser certaines expériences en termes d'assainissement notamment dans le domaine de la gestion des déchets où APTE détient une grande expérience au Sénégal. Actuellement, APTE est en train de mettre en œuvre deux projets sur la gestion et la valorisation des déchets dans les communes de Joal et Mbour financés par l'UE dans le cadre de 10^{ème} FED.



Photo 20. Visite de la délégation au site de transformation. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 21. Délégation de l'USAID/YAJEENDE accueillie dans la salle les femmes de Cayar. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 22. Exposition de quelques produits transformés par de conférence des femmes transformatrices

Réflexion sur la mise en place d'un comité « revolving » : Pour cette initiative, une formation a été déjà organisée dans ce sens et une réunion définissant les modalités de mise en œuvre a été organisée durant le mois de juin. Elle regroupait la coordonnatrice du projet APTE, l'animateur local du projet, les responsables des différents « mbaar » (qui sont au nombre de 9), en plus des présidentes des deux GIE. La réunion a été ouverte par un rappel de l'objectif de la rencontre et des dispositions prises pour la mise sur pied du crédit revolving. Le crédit revolving doit commencer à fonctionner le plus rapidement possible. Il doit être accessible à toutes les femmes actives dans le site de transformation. Ceci pour éviter les exclusions pouvant toucher certaines femmes dites « individuelles » c'est-à-dire qui ne sont inscrites dans aucun GIE. L'accès se fait sur la base d'un contrat avec des pièces à fournir conformément à ce qui a été retenu lors de la formation au système de crédit revolving. Les modalités ont été clairement définies (versement de 1000 FCFA pour frais de dossier, photocopie de carte d'identité nationale et fiche d'inscription à remplir). Le dossier complet est déposé au bureau du comité de crédit qui dispose d'un registre pour y enregistrer la filiation des demandeurs de crédit. Par ailleurs, le comité est composé de l'ensemble des cheftaines de « Mbaars », des deux présidentes des GIE présents dans le site et de la présidente du Comité Restreint de Gestion, de deux superviseurs (un venant de APTE et un agent du service des pêches de Cayar). Les modalités d'octroi des prêts et de remboursement seront définies prochainement par le comité et seront consignées dans un cahier des charges avec l'appui de APTE.



Photo 22. Rencontre avec le comité de crédit. *Cliché APTE, 2013.*



Photo 23. Echanges avec les femmes. *Cliché APTE, 2013.*

Achat du matériel informatique et d'équipements immobiliers au profit des femmes : Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes, et suite au cours d'informatique qui a été dispensé aux femmes, un lot d'équipement informatique (Ordinateur PC, onduleur, imprimante et appareil photo) est mis à leur disposition. Ce matériel permettra aux femmes de maîtriser facilement l'outil informatique et d'explorer ses atouts (informations, communication, échanges, marketing, comptabilité). La mise en place de ce matériel sera accompagnée d'une formation fonctionnelle sur l'utilisation des outils informatiques.

A côté de cela, du matériel de bureau (table, armoires de rangement, chaises) est déjà acheté. Il sera installé dans l'unité de transformation une fois qu'elle sera terminée.

Ces équipements permettront aux femmes de travailler dans de bonnes conditions et d'aller vers la professionnalisation dans leur métier.

3.4.3. Gouvernance/Décentralisation

Ce trimestre est marqué par l'organisation des CLPA, (organes de gouvernance locale), en vue de les rendre fonctionnels et aptes à remplir leurs missions relatives à la gestion locale durable des pêcheries. Le processus de mise en place des Conventions Locales se poursuit dans les nouvelles zones pour

couvrir l'ensemble des sites d'intervention du projet en vue d'une meilleure mise en place des conditions préalables à l'élaboration de plans de gestion.

Mise en place des commissions techniques dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales: au niveau des CLPA de Mbour, Joal Fadiouth et Sindia, la mise en place de commissions technique est terminée. Cette démarche tient compte du fait qu'une organisation évolue pour prendre en charge les problèmes auxquels la communauté est confrontée. Les commissions techniques créées sont constituées de représentants de chaque collège et sont dirigées par un président et un secrétaire. Toutes les commissions ont été installées en séance plénière et de façon démocratique. Toutefois, la question du genre a été au centre, afin de mieux responsabiliser les femmes qui sont moins représentées au niveau des ICC. Pour rappel, les cinq commissions mises en place dans chaque CLPA sont la Commission de Surveillance et de Sécurité en mer (Brigade de Co-surveillance); la Commission de Sensibilisation, d'Information, de Formation et de Communication; la Commission chargée du Règlement des Conflits et des Relations Extérieures; la Commission Scientifique chargée de la Gestion des Ressources Halieutiques, de l'Environnement et de la Recherche Participative et enfin la Commission Finance et Partenariat chargée de la Gestion des Infrastructures et des Actions Sociales.

La prochaine étape sera constituée de la formation des membres des commissions (qui représentent au total pour les trois CLPA de Mbour, Sindia et Joal 564 membres) pour qu'ils puissent mieux assumer leurs rôles et responsabilités attendus.



Photo 22 : Plénière du CLPA de Joal Fadiouth pour la désignation des responsables de commissions

Poursuite de la vulgarisation des conventions locales. La vulgarisation de la convention locale est une activité continue durant tout le processus de mise en œuvre. Ainsi au cours de ce trimestre, seules les émissions radions ont été utilisées comme moyen de vulgarisation et sensibilisation sur la gestion des ressources halieutiques afin de vulgariser la convention locale auprès du grand public. Pour ce faire le projet USAID/COMFISH a noué un partenariat avec trois (3) radios communautaires qui sont la côtière à Joal-Fadiouth, Radio dunya à Mbour et Radio à Poponguine/Ndayane pour appuyer la mise en œuvre des activités pour une gestion durable des ressources halieutiques. Au cours de ce trimestre, 16 émissions radio ont été réalisées sur les thèmes :

- Mise en place des commissions ;
- Sensibilisation pour le renouvellement des permis de pêche ;
- Sensibilisation sur les conditions de travail pour la sauvegarde de l'agrément du quai de pêche de Joal fadiouth ;
- Sensibilisation sur le repos biologique ;

- Surveillance participative ;
- Sensibilisation sur l'élaboration du plan de gestion sardinelle ;

Ces thèmes ont été identifiés en collaboration avec les acteurs, les techniciens et l'animateur.

Organisation de rencontres de focus groups dans le cadre des nouvelles conventions locales :

Dans la démarche d'élaboration des conventions locales, il était prévu de réaliser un état des lieux de la gestion des ressources halieutiques. C'est ainsi que le Programme a appuyé l'organisation de rencontres avec les différentes catégories d'acteurs (mareyeurs, pêcheurs et transformateurs etc.). Il s'agit de recueillir à travers ces rencontres les contraintes de la pêche rencontrées par les acteurs et leurs propositions de solutions pour une meilleure gestion des pêcheries. Ce travail qui a démarré le trimestre précédent s'est achevé pendant ce trimestre. Au total plus de 60 rencontres ont été organisées dans les 3 CLPA. Du point de vue de la participation des acteurs, il a été enregistré plus de 900 personnes.

La prochaine étape sera consacrée aux ateliers de restitution en vue de valider les informations collectées et d'identifier les règles de gestion de la convention locale.



Photo 23 : Focus group

Identification des acteurs et inventaire des matériels de pêche dans le cadre de l'élaboration des nouvelles conventions locale : Les enquêtes relatives à la situation de référence des acteurs et engins de pêche démarrées au cours du trimestre précédent viennent d'être terminées. Elles ont été conduites par les relais communautaires des CLPA avec l'appui des facilitateurs du projet. Le traitement et l'analyse des données ont montré les tendances ci-dessous :

Chez les acteurs il a été noté une nette prédominance des pêcheurs au niveau de chaque CLPA avec les proportions suivantes : Cayar 68%, Rufisque/Bargny 67%, Yenne/Dialaw 62%. Pour les autres métiers comme la transformation artisanale les proportions sont plus importantes à Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar avec respectivement 28%, 22% et 3%.

S'agissant des engins de pêche, 8 types ont été identifiés. Du point de vu des effectifs, la répartition varie d'un CLPA à un autre. Les lignes simples sont plus importantes à Cayar avec 69%, les filets dormants sont prédominants à Rufisque/Bargny et Yenne avec respectivement 26 et 94% des engins.

3.4.4. Communication

Au cours de ce trimestre, les activités du projet en matière de communication, ont surtout porté sur la poursuite des émissions radio auprès des radios communautaires partenaires pour communiquer avec les acteurs à la base, la couverture médiatique des activités phares du projet et la mise en évidence de certaines réussites du projet sous forme de success stories.

Poursuite des émissions radio : En dehors des diverses rencontres sur le terrain, la communication avec les acteurs à la base s'est poursuivie principalement par la planification, l'animation et la diffusion de nouvelles émissions prenant en compte les préoccupations majeures des communautés locales de pêche et les problématiques clés visées par le projet y compris les questions d'actualités touchant le secteur de la pêche.

Ainsi au cours de ce trimestre, 39 émissions, soit 13 en moyenne par radio, portant sur des thèmes aussi variés qu'importants tels la gestion durable des sardinelles ou du poulpe, la sécurité en mer, les permis de pêche, le rôle et le fonctionnement des CLPA, les conventions locales, les objectifs et les approches du projet USAID/COMFISH, etc. ont été abordés avec les trois radios partenaires que sont La Côtière (Joal), Dunya (Mbour) et Kondafe (Ndayanne/Sindia).

Evaluation du protocole de partenariat avec les radios communautaires : Du 24 au 25 juin 2013, une évaluation du protocole de partenariat signé avec La Côtière, Dunya et Kondafe a été menée conformément aux termes de référence dudit protocole. Au cours de cette évaluation conduite par une équipe mixte composée du chargé de communication du projet, des relais communautaires et d'un facilitateur, plusieurs rencontres ont été organisées avec des représentants des acteurs à la base, de l'administration de pêche locale et des radios communautaires pour vérifier la mise en œuvre du protocole (exemple : format des émissions, durée et nombre des émissions...) et la réaction des acteurs envers les émissions.

Cette évaluation a confirmé l'intérêt que les communautés de pêcheurs portent aux émissions et aux thèmes qui y sont développés. Ainsi, en moyenne 8 appels téléphoniques sont émis pendant chaque émission, soit 32 appels par mois. De nombreux pêcheurs interrogés, ont affirmé que les émissions leur a permis de mieux comprendre ce que sont les CLPA, leur rôle et fonctionnement, facilitant ainsi leur adhésion et participation active aux CLPA de leur localités. Toutefois, ces acteurs ont souhaité que l'heure de diffusion des émissions à Joal initialement programmées de 16h à 17h tous les jeudis se fassent maintenant à 21h ou qu'elles soient rediffusées à l'heure indiquée pour permettre aux pêcheurs de pouvoir les suivre. Ils ont aussi émis le souhait que d'autres canaux de communication tels les Mbapatt (séances de lutte) et les chaînes de télévision locales /canal privé (à travers des table rondes, des débats publics, micro-trottoir...) soient mises à contribution pour renforcer la communication avec les acteurs.

Des propositions ont également été faites pour qu'il y ait au moins deux émissions par semaine à Mbour dans le but de renforcer la communication avec les acteurs et que des sessions de mise à niveau, comme celles organisées en avril dernier, soient conduites pour les animateurs/relais communautaires. Ils ont par ailleurs demandé que des émissions spéciales soient organisées sur le terrain pour une communication de proximité avec les acteurs et que des frais de transport décents soient octroyés aux personnes ressources qui viennent de loin dans le but de faciliter leur déplacement lors des émissions.

Couverture médiatiques : Deux activités phares du projet ont fait l'objet de couverture médiatique au cours du trimestre. Il s'agit de la conférence de presse organisée dans le cadre de *l'atelier de formation sur le système ELEFAN* abrité par l'IUPA du 04 au 8 juin 2013 et de la causerie café organisé par le projet le 28 juin 2013 en collaboration avec l'Alliance pour une Pêche durable.

La conférence de presse animée par le Pr. Daniel Pauly de l'Université de British Columbia (un des formateurs à l'atelier) sur le thème de l'impact du changement climatique sur la stabilité socio-économique et politique au Sénégal a donné lieu à une large couverture médiatique plusieurs chaînes

de télévision, stations radio et des organes de la presse écrite qui ont couvert l'évènement : West Africa Democracy Radio, Sud FM, Walf FM, SEN TV, RDV TV, presse en ligne... :

1. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=114326
2. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=114329
3. http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=29472:peche--le-rechauffement-climatique-menace-les-ressources-halieutiques&catid=51:economy&Itemid=63
4. <http://www.journalbic.com/economie/2290-a-cause-de-la-peche-illicite-leconomie-senegalaise-perd-chaque-annee-300-millions-dollars.html>
5. <http://xibaaru.com/un-expert-souligne-les-effets-negatifs-du-rechauffement-climatique-sur-les-stocks-halieutiques/>
6. <http://apanews.net/news/fr/article.php?id=201829#sthash.ZwQsq0Sr.dpuf>

La causerie-café qui a eu pour thème : « *la place et le rôle de la femme dans la gestion durable de la pêche au Sénégal* » a également été couverte par une partie de la presse nationale: APANEWS, RTS, SEN TV, Sud FM, RFM, Walf FM, APS et 8 media en ligne.

Success stories : Deux activités importantes du projet sur le terrain considérées comme des exemples de réussite ont fait l'objet d'articles et de vidéos visant à démontrer l'impact du projet sur le terrain. Les deux success story rédigés suite à des missions conduites sur le terrain en juin dernier ont porté d'une part sur l'impact du programme d'alphabétisation fonctionnelle du projet sur les activités professionnelles et le vécu quotidien des femmes transformatrices à Cayar et d'autre part sur l'impact des émissions radios sur le fonctionnement des CLPA.

3.4.5. Science/Technologies

Une modélisation de la pêcherie de sardinelles respectueuse de l'environnement au Sénégal: La modélisation de la pêcherie de sardinelles au Sénégal utilisant la CPUE (capture par unité d'effort), E et C , combinée à (i) l'indice de température du CRODT (TI); à (ii) l'indice des Upwelling du CRODT (UI); et à (iii) l'indice d'oscillation de l'Atlantique (AMO); a été réalisée. Un modèle solide et robuste, basé sur le TI, a été mis en place et montre que les débarquements de sardinelles les plus élevés ont lieu avec des températures très élevées. Ce modèle explique la raison pour laquelle les débarquements de 2008-2011 au Sénégal et dans la sous-région étaient plus élevés que prévus. Un modèle biologiquement utile qui utilise l'UI montre que des upwellings plus élevés augmentent la quantité de débarquements. Cependant, ce modèle est faible et pas assez solide pour être utilisé dans la gestion de la pêcherie. Des modèles basés sur l'AMO n'étaient pas utiles parce que l'AMO a un cycle d'environ 25 mois tandis que le temps de séries disponible est de 30 mois: ce temps de séries disponible est trop court pour permettre des analyses adéquates.

La modélisation environnementale réalisée jusqu'ici indique clairement que le changement climatique a des effets sur les débarquements de sardinelles au Sénégal. Cependant, les modèles respectueux de l'environnement qui ont été jusqu'ici mis en place ne sont pas suffisamment solides pour être utilisés par le ministère des pêche (MPAM) ou pour être intégrés dans les plans de gestion participatifs.

Atelier ELEFAN: Du 03 au 8 juin 2013, le partenariat UIPA/UBC/COMFISH a donné lieu, à l'IUPA, à un atelier de formation de 35 participants à l'utilisation de la nouvelle version Beta de ELEFAN IN R. Les routines dans l'utilisation et l'estimation des paramètres de croissance sur la base des données collectées par l'équipe d'échantillonnage de l'IUPA ont été testés et des correspondances réalisées sur 5 des 6 espèces prioritaires du Projet USAID/COMFISH ; *Sardinella aurita*, *S. maderensis*, le cobo, le

thiof et le poulpe. Les données sur les crevettes n'étaient pas suffisantes et ne concernaient que les juvéniles: des échantillons ont été prélevés au niveau de la partie maritime du delta du Sine Saloum à Betenty mais ne contenaient pas suffisamment d'adultes. Pour obtenir suffisamment de paramètres de croissance sur la crevette, l'échantillonnage devrait être effectué à plusieurs reprises en utilisant des échantillons de pirogues artisanales qui sont destinés à la commercialisation. Ces pirogues prennent toutes sortes de taille en utilisant par exemple les filets trémail (ou chaluts spécialement conçus si les filets trémail ne capturent pas un échantillon assez large de tailles). La stratégie d'échantillonnage des captures destinées à la commercialisation a bien marché pour les six autres espèces. Des données supplémentaires sur la sole (de la Gambie), des coques (de l'IUPA) et du mullet (CRODT) ont été fournies par les participants et bien analysées.

4. Gestion du projet

4.1. Stratégies/mécanismes/partenariat

Un certain nombre de rencontres ont été tenues bâtir des stratégies de collaboration visant à produire des impacts durables des interventions du projet. Il s'agit entre autres de :

- Rencontre de travail avec les services techniques et le comité de coordination du CLPA de Joal pour discuter du financement complémentaire relatif à la construction de la maison du CLPA de Joal en 2014 ;
- Rencontre technique avec le chef de poste de Joal relatif à la poursuite des activités de gestion du Thiof entamées par le COGEPAS ;
- Intégration du projet USAID/COMFISH par la DPM dans le processus entamé par le Projet Petit Pélagique en vue à la rédaction du Plan de gestion sur les Petits Pélagiques, dans le cadre de la CSRP ;
- Elaboration de MOU avec le CCLME et la FAO pour leur implication dans l'élaboration du plan de gestion sur la sardinelle ;
- Création de synergie avec le projet USAID/YAJEENDE dans le cadre de l'identification de marchés pour l'écoulement des produits transformés par les femmes de Cayar.

4.2. Leçons apprises

Ce trimestre marque l'aboutissement de la plupart des activités qui ont démarré depuis la deuxième année d'exécution du projet USAID/COMFISH et les impacts commencent à se faire sentir sur le terrain. Les approches et les outils utilisés par le projet sont de plus en plus salués par les acteurs y compris les autorités. Ceci nous a valu une plus grande reconnaissance et acceptation auprès des acteurs mais aussi une volonté accrue des autorités de la pêche à intégrer les experts du projet USAID/COMFISH dans la plupart des processus qui sont en cours. Les points suivants attestent l'occupation de place progressive du projet dans les espaces de prise de décision du secteur :

- L'intégration du projet USAID/COMFISH au sein de l'équipe de rédaction du plan d'aménagement des petits pélagiques (la sardinelle).
- L'invitation du projet par le comité Petit Pélagique à présenter son modèle d'élaboration du plan de gestion de la sardinelle ;
- La sollicitation du projet par les autorités dans la mise œuvre du plan d'action de la DPM pour le comité Petit Pélagique du Sénégal. Convaincu de l'efficacité de l'approche utilisée par le projet pour impliquer la base dans les processus de gestion des pêcheries en vue de la mise place des UGD, le renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs à tous les

niveaux de la gouvernance, le projet a été sollicité pour reproduire les mêmes modèles dans les autres zones/ CLPA qui ne font pas partie des zones d'invention du projet ;

- La sollicitation du projet en vue de l'accompagnement scientifique dans les processus d'aménagement des pêcheries en cours. Il faut cependant noter que la plupart des données scientifiques que nous collectons dans nos recherches sont sensibles. Ceci nécessite une restitution et validation préalable au niveau des autorités avant toute publication publique.
- L'implication des experts du projet dans le processus de rédaction du document introductif du conseil interministériel de la Pêche.

Cette sollicitation permanente du projet par les décideurs et les acteurs à la base matérialise l'appui efficace que le projet apporte au Gouvernement du Sénégal dans la mise en œuvre de sa lettre de politique sectorielle. Toutefois il est clair que le projet ne peut pas tout faire à cause du temps et des ressources financières limités. Ainsi pour produire plus d'impact et assurer une durabilité de nos interventions, le projet doit éviter de se disperser dans ses actions et se focaliser dans les domaines où ses contributions pourront apporter des changements positifs considérables au secteur de la pêche.

Au vu de l'impact très positif de la communication sur nos activités, il faudrait développer cet aspect du programme afin de mieux faire connaître nos résultats.

5. Activités planifiées pour le prochain trimestre

Réformes/dialogue politique

- Appuyer le fonctionnement du Comité technique national chargé de piloter le processus sur la gestion de la capacité de pêche et la pêche INN ;
- Appuyer l'organisation de la réunion de partage de documents élaborés dans le cadre du Projet USAID COMFISH ;
- Appuyer et participer à l'activité relative au « recensement des femmes actives dans la pêche artisanale » ;
- Rencontre de partage avec les autorités et les acteurs des activités du prochain workplan ;

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Accompagner les représentants des CLPA dans l'exercice de restitution des formations sur l'organisation du CLPA et le métier de Conseil ;
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches ;
- Organiser des réunions pour redynamiser le CNCPM et la représentativité du CLPA au sein de cette instance ;
- Organiser dans les 7 CLPA des formations sur les droits de la femme, les valeurs et principes que doivent avoir les leaders ;
- Vulgariser la déclaration des femmes ;

Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

- Mettre en place un dispositif de suivi de l'intégration des bonnes pratiques dans le processus de mise en place des plans de gestion ;
- Développer à travers les CLPA, des synergies avec les partenaires intervenant dans la même zone (ex. COGEPAS) ;
- Poursuivre la collecte de données sur la sardinelle, la crevette, le poulpe, le cobo et le Thiof ;

- Organiser un groupe de travail sur l'évaluation biologique et socio-économique des stocks de sardinelle ;
- Utiliser les résultats de ces évaluations pour appuyer la mise en place de plans d'aménagement participatifs
- Restituer les conclusions de l'atelier sur les méthodes d'évaluation et d'analyse des stocks et discuter des résultats à travers une série de réunions au niveau des zones d'intervention du projet *USAID/COMFISH* (IUPA)
- Mettre en place un système conjoint de collecte de données sur le *thiof* et le poulpe (synergie avec JICA)
- Mettre en place un groupe de travail technique pour le traitement et l'analyse des données de capture et de capacité
- Mettre à jour la réalisation des cartes à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks, aux CLPA appuyés par le projet *USAID/COMFISH*, et aux unités de gouvernance administrative ;
- Poursuivre la mise à jour des éléments de cartographie des pêcheries (Stocks et lieux de pêche) et du littoral (CSE).

Plans de gestion

- Poursuivre le processus d'élaboration du plan de gestion sur les sardinelles
- Mettre en place des cadres de concertations relatifs au Plan de Gestion des Sardinelles
- Finaliser le document technique relatif aux études socio-économiques sur les pêcheries de crevettes

MPA

- Mener des démarches au niveau des autorités administratives pour l'approbation officielle de la Stratégie Nationale sur les AMP.
- Mettre en place un plan d'action relatif aux contraintes et solutions identifiées dans l'étude en vue d'améliorer la gestion des AMP dans les sites du projet (Joal, Cayar, ZPP)
- Mettre en œuvre la stratégie de renforcement des capacités des gestionnaires d'AMP

Thèmes transversaux

Adaptation au changement climatique

- Restitutions, approbation et validation des rapports et plans d'action sur la vulnérabilité des communautés côtières face aux changements climatiques
- Mener une étude sur les cadres de concertations existantes en matière de changement climatiques
- Organiser un atelier de restitution de l'étude et mise en place de la plateforme de concertation pêche et changement climatique

Egalité des genres

- Poursuite de la construction de l'unité ;
- Equipements de l'unité (Confection des fours et des claies en discussion avec le technologue de poissons) ;
- Poursuite des cours d'alphabétisation ;
- « Thé-causeries » dans les « mbars »

Gouvernance/décentralisation / Convention Locales et plan de gestion

- Poursuivre la vulgarisation de la convention locale
- Formations des membres des commissions des CLPA
- Evaluation des conventions locales

- Poursuite de l'élaboration des conventions locales de Rufisque/Bargny, Yenne/Diaiaw et Cayar
- Restitution, approbation et validation des trois conventions locales
- Démarrage mise en place de cadres de concertation inter CLPA
- Poursuite de l'élaboration du plan de gestion sardinelle

Sensibilisation/Communications

- Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche
- Appui à la mise en œuvre des conventions locales à travers les radios communautaires

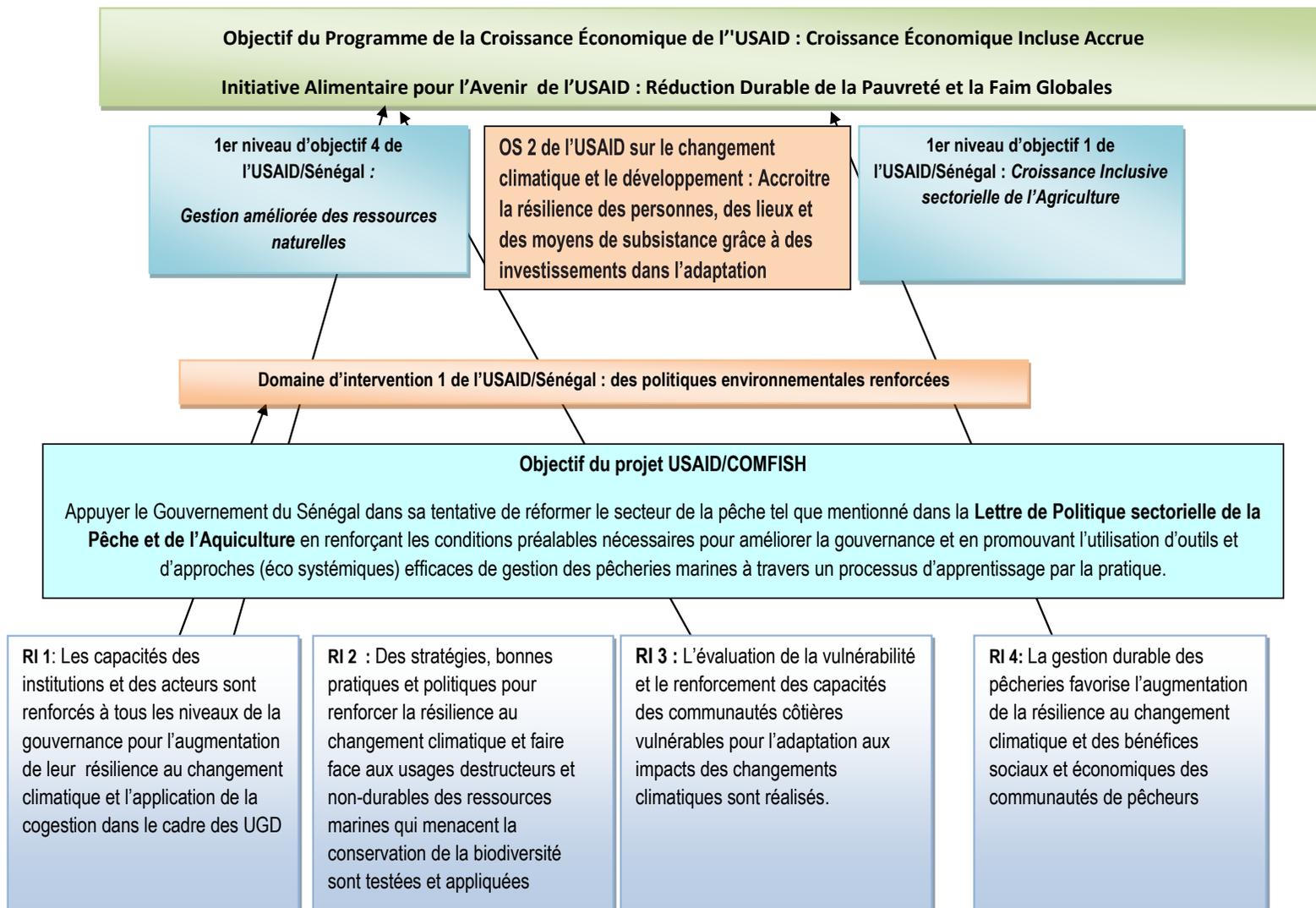
6. ANNEXES

Annexe 1. TABLEAU DES INDICATEURS

Annexe 2. RAPPORT FINANCIER

Annexe 3. SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Annexe 1: Cadre de résultats d'USAID-URI COMFISH



Performances du trimestre 3 année fiscale 2013

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
Résultat 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD:							
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 20% du score de l'indice synthétique (0.05)	NA	NA	NA	NA	
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	2 090	M = 305 F = 293 Tot = 598	M = 71 F = 43 Tot = 114	M= 296 F= 119 Tot= 415	M= 672 F= 455 Tot= 1127	Taux de réalisation de 54%
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	15	9	0	3	0	3	
4. Ratio des femmes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire (comparé au nombre total de personnes formées)	55%	50%	49%	38%	29%	40%	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
5. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH	20	17	2	7	5	14	DPM, Alliance WWF, COPEM, IUPA, IRD, IFAN, CRODT, DPSP, SCA CNFTPA, CEP, DITP, DAMCP
Résultat 2: Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées							
6. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	9	7	0	1	1	2	Plan d'action pour la prise en compte des changements climatiques par la promotion des énergies renouvelables
7. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	11	11	3	1	4	8	Estimation préliminaire des captures de la Pêche Illicite Non Déclarée et Non Réglementée au Sénégal, sources de données, logique, et conclusions. Evaluation de l'effort et des captures réalisés hors de la ZEE sénégalaise par la pêche artisanale RAPPORT sur les conditions de longue conservation du poisson BRAISE-SECHE (<i>keccax</i>) à Cayar

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
							Amélioration des connaissances sur les aspects du changement climatique et la pêche dans les zones côtières du Sénégal et des pays de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)
8. Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	8	4	1	0	2	3	Synergie avec la JICA pour la construction et l'équipement de la maison des pêcheurs de Joal Synergie avec le projet Yajende
9. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	33	13	6	0	0	6	
10. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour consultation	17	6	0	0	0	0	
11. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	12	6	0	0	0	0	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
12. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	14	5	1	0	2	3	Note officielle de création du comité technique du plan de gestion de la sardinelle Note officielle de création du comité de gestion de la capacité
13. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	15	4	0	3	0	3	Vulgarisation des conventions locales à travers 39 émissions radio Mise en place de cinq commissions techniques dans chaque CLPA
14. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	10	4	0	0	0	0	Atelier sur le système ELEFAN organisé
15. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	40 000	15, 000	0	0	0	0	
16. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	20 940	0	20 940	0	20 940	Acteurs des CLPA de Mbour, Joal et Sindia

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
17. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain	827 555 ha	327 104 ha	0	41500 ha	309 704 ha	327 104 ha	Adoption et démarrage de la mise en œuvre des conventions locales de Mbour, Joal-Fadiouth et Sindia
18. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	364 500 ha	34 500 ha	0	41500 ha	0	41500 ha	Balisage de l'AMP de Cayar ; finalisation de l'étude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des AMP de Joal-Fadiouth, Cayar et Bamboung (AMP de Joal=17 400 ha, AMP de Cayar= 17 100 ha et AMP de Bamboung= 7 000 ha)
Résultat 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés							
19 Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	950	M = 234 F = 169 Tot = 403	0	M=96 F=36 Tot=132	M= 330 F= 205 Tot= 535	Taux de réalisation de 56%
20. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouvernement américain	4	3	0	0	0	0	Restitution au niveau des sites d'évaluation de la vulnérabilité effectuée Premiers drafts prévus

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
							au mois de juillet 2013
21. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	11	3	0	0	0	0	3 plans d'adaptation prévus en juillet 2013
22. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	4 790	2 090	598	114	415	1127	
Résultat 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs							
23. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	32	11	4	19	34	CLPA Hann et CLPA Dakar-Ouest bénéficiaires d'activités d'élaboration du plan de gestion de la sardine 12 autres organisations d'acteurs ont participé aux ateliers du trimestre 3.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul/Moy	Notes
24. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	5 449	0	5 449	0	5 449	Ménages des CLPA de Mbour, Joal et Sindia
25. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Na	Na	Na	Na	Na	Na	

Annex 2: FINANCIAL REPORT

Lignes budgétaires	Budget annuel 2013 approuvé	Dépenses trimestrielles de l'année en cours				Total cumulative des dépenses annuelles	Total cumulatif depuis le démarrage du projet	Reliquat de l'année 2013	% du budget annuel dépensé
		Apr-13	May-13	Jun-13	Total Quarter3				
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f) = (c)+(d)+(e)	(g)	(h)	(i)=(b)-(g)	(j)=(g)/(b) * 100
a Personnel	\$324,546	\$25,161	\$25,160	\$23,968	\$74,289	\$236,211	\$665,513	\$88,335	73%
b. 2tudiants	\$0	0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$3,500	\$0	0%
c. Consultants	\$808,538	\$80,277	\$98,461	\$84,681	\$263,419	\$702,430	\$1,957,447	\$106,108	87%
d. Autres coûts directs	\$190,109	\$19,812	\$9,359	\$6,640	\$35,811	\$190,718	\$546,470	-\$609	100%
e. Sous-contractants	\$352,962		\$102,832		\$102,832	\$260,113	\$706,610	\$92,849	74%
f. Voyages	\$317,117	\$28,783	\$10,192	\$7,146	\$46,121	\$149,484	\$365,950	\$167,633	47%
g. Equipment	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103,463	\$0	0%
h. Frais	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	0%
i. Total des charges directes (somme de 6a-6h)	\$1,993,273	\$154,033	\$246,004	\$122,435	\$522,471	\$1,538,956	\$4,348,953	\$454,317	77%
j. Coûts indirects	\$429,081	\$39,693	\$40,422	\$31,833	\$111,948	\$343,236	\$944,604	\$85,845	80%
k. Totaux (somme de 6i-6j)	\$2,422,354	\$193,726	\$286,427	\$154,267	\$634,420	\$1,882,192	\$5,293,558	\$540,162	78%

Annex 3: ENVIRONMENTAL MONITORING

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	No mitigation measures taken for this quarter	Deputy Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post-harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply & sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health</p>	<p>A set of proactive measures are being implemented to improve product quality:</p> <p>1) The monitoring committee conducts its regular visits.</p> <p>2) After the development and validation of Cayar processing unit's code of conduct, a debriefing session was organized with women processors for its implementation.</p> <p>3) The different rules in this code of conduct have been translated into Wolof in the form of poems and songs that will be introduced in the literacy classes.</p> <p>4) In order to ensure the hygiene and quality of products in the processing unit and prevent the spread of diseases, the project is in the process of revitalizing the safety committee.</p> <p>5) The project has made available to women processors cleaning materials (wheelbarrows, shovels, brooms, muffers, etc.). Women processors organize a cleanup of</p>	Deputy Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		the site twice a month.				
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.	No value chain activities this FY	Deputy Project Manager	Management plan, MSC certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing	Review of materials	Quarterly
4. Improve fishing community resilience to climate change	Alteration of near shore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species To be determined through environmental screening processes	TBD via env. screening	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly